# Diplôme d'état d'Accompagnement Educatif et Social

Secteur(s) professionnel :	Services aux Personnes-Santé-Social
Niveau :	V

#### **OUVERTURE 1ER SEMESTRE 2017**

## **Objectifs**

Le DEAES atteste des compétences nécessaires pour réaliser un accompagnement social au quotidien, visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelques qu'en soient l'origine ou la nature, qu'il s'agisse de difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, et à permettre à la personne de définir et de mettre en oeuvre son projet de vie.

#### **Contenus**

pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, le diplôme se compose d'un socle commun et de trois spécialités

✓ Accompagnement de la vie à domicile : l'accompagnant éducatif et social contribue à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile. Il intervient auprès de personnes âgées, handicapées, ou auprès de familles. Il veille au respect de leurs droits et libertés et de leurs choix de vie dans leur espace privé.

Accompagnement de la vie en structure collective : dans le cadre d'un projet institutionnel, l'accompagnant éducatif et social contribue par son action au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie. Au sein d'un collectif, il veille au respect de ses droits et libertés et de ses choix de vie au quotidien.

Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire : dans le cadre d'un projet personnalisé fixé par le plan personnalisé de compensation, la mission de l'accompagnant éducatif et social consiste à faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage , et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs. Il inscrit obligatoirement son intervention en complémentarité, en interaction et en synergie avec les professionnels en charge de la mise en oeuvre du projet personnalisé du jeune et la famille.

#### Durée

Le candidat à la formation AES choisit sa spécialité en début de formation lors d'une séquence de positionnement de 14 heures, pour ensuite suivre une formation en alternance de 1365 heures qui se compose comme suit :

un enseignement généraliste en centre de formation (tronc commun 357 heures)

un enseignement spécialisé en centre de formation (selon la spécialité choisie 147 heures)

★840 heures de formation pratique qui peuvent se faire lors de stage et/ou avec l'établissement employeur pour les personnes en formation continue

------

★7 heures sont dédiée à la certification des Domaines de Compétences.

### **Domaines de formation**

la formation théorique se décompose en quatre domaines de formation : - DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale : 126 heures d'enseignements socle et 14 heures d'enseignements de spécialité.

- DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité : 98 heures d'enseignements socle, et 63 heures d'enseignements de spécialité.
- DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés : 63 heures d'enseignements socle, 28 heures d'enseignements de spécialité. -DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la
- -DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de personne : 70 heures d'enseignements socle et 42 heures d'enseignements de spécialité.

#### **Conditions d'admission**

L'accès à la formation est conditionné par la réussite aux 2 épreuves de sélection : une épreuve écrite et une épreuve orale.

**MAISON FAMILIALE RURALE** - 35 avenue du Couserans - 31260 MANE Tél. 05 61 90 50 84 - Fax. 05 61 90 44 18

eMail: antennec fa.mane@mfr.asso.fr-Site: http://www.mfr-mane.fr